

Interpellation de F. BEN HADDOU, Conseillère communale, relative à l'Office des étrangers.

F. BEN HADDOU donne lecture du texte suivant :

F. BEN HADDOU geeft lezing van de volgende tekst:

La Commune annonce depuis le début du mandat vouloir la mise en place d'un nouveau système en ligne. Une première échéance tombait en juin, ensuite en septembre. Monsieur Tomas annonçait dans la presse le 3 septembre que le nouveau système était opérationnel, mais rien n'était affiché sur le site communal. Finalement, on apprend le 6 septembre que le système arrive bientôt. Monsieur Tomas ne semble donc pas être au courant de ce qu'il se passe au sein de sa Commune. De plus, selon Monsieur le Bourgmestre, tout semblait être réglé le lundi 2 septembre : il n'y avait déjà plus aucune file, du jour au lendemain. Très honnêtement, permettez-nous de remettre en doute ces propos...

Madame Miroir réagit le 6 septembre dans la presse déclarant que le système allait bénéficier à tous les Anderlechtois, mais pour le « Bureau des Étrangers ». Quand est-il pour le service de l'office des étrangers européens et non-européens ? Est-ce que les bornes seront également installées pour les ressortissants non-européens ?

Bref, tout cela n'est pas clair, nous demandons donc des éclaircissements.

Nous souhaitons donc savoir :

A qui va profiter ce système online : uniquement pour le service « État-Civil » ? Aussi pour le service « Population » ? Qu'en est-il du « Bureau des Étrangers » pour les ressortissants européens et non-européens ?

Est-ce que système de rendez-vous en ligne est à présent réellement opérationnel ? Si non, à quelle date ?

Comment les ressortissants non-européens qui ne parlent pas notre langue vont-ils pouvoir s'inscrire en ligne ?

Est-ce que ce nouveau système implique la suppression du système de quota par jour pour les ressortissant non-européens ?

Pensez-vous réellement que ce système va régler les problèmes de files au « Bureau des Étrangers » non-européens, comme l'annonçait Monsieur le Bourgmestre le 3 septembre à la RTBF ?

Que comptez-vous mettre en place comme autres mesures, hormis l'extension de la Maison communale que nous savons déjà, pour régler les problèmes de files qui démarrent à 4h du matin ?

Concernant les Bulgares et les Roumains qui sont considérés comme des non-européens à Anderlecht : selon vous ce serait pour un meilleur service rendu. Pensez-vous qu'attendre un ticket depuis 4h du matin est un bon service ?

G. VERSTRAETEN zegt dat de situatie wel echt problematisch is en hij herhaalt dit ook bijna iedere keer tot in den treuren als dit onderwerp aan bod komt.

De gemeente zal zeer binnenkort belangrijke verantwoordelijkheden krijgen op het vlak van verplichte inburgering.

Namelijk dat alle mensen die zich komen aanmelden bij de gemeente, effectief zullen moeten doorverwezen worden naar een inburgeringscursus voor Nederlandstaligen en Franstaligen. Dus moeten de gemeenten zich daar serieus op beginnen voorbereiden en het vreemdelingenloket echt op orde zetten, want heel die ordonnantie, heel de verplichte inburgering in Brussel, staat of valt met de toepassing van de ordonnantie door de gemeenten. Dus hij begint zich ook serieus zorgen te maken of de gemeente daar wel klaar voor zal zijn wanneer die ordonnantie ingang vindt.

Madame l'Échevine MIROIR donne lecture de la réponse suivante :
Mevrouw de schepen MIROIR geeft lezing van het volgende antwoord :

Je précise d'abord que le système de rendez-vous en ligne sera disponible pour l'entièreté des services du département « Démographie ». Ce système concernera aussi bien les services « État-Civil » ainsi que ceux de la « Population ». Pour le rendre opérationnel, nous avons dû débloquer un budget de 89.350 euros TVAC. Dès l'approbation du budget par la tutelle, le bon de commande a été émis fin juillet. Dès qu'il sera en notre possession, le système nécessitera également un certain travail de paramétrage puisque chaque opération devra être isolée et minutée. Nous avons dès lors la volonté de mettre en place un dispositif qui améliorera l'accueil de tous les Anderlechtois sans égard à sa nationalité, son âge ou son niveau social. En conséquence, les huissiers seront formés pour donner ces rendez-vous aux personnes se trouvant dans l'incapacité de pouvoir y parvenir elles-mêmes. Les guichetiers pourront en faire de même et je rappelle également que nous travaillons en étroite collaboration avec le service de médiation interculturelle qui, dans certains cas, pourra également prêter son concours. Pour le surplus, je rappelle également que tous les guichets ne seront pas dédiés aux rendez-vous et que, par service, nous conserverons quelques guichets avec passage libre.

Dans cette attente, nous prenons des initiatives pour répondre à l'urgence. C'est ainsi que chaque jour au « Bureau des Étrangers » non-européens, une cinquantaine de rendez-vous sont distribués. Afin d'éviter la revente des tickets, nous les avons rendus nominatifs. En outre, nous avons augmenté de deux unités le nombre d'employés. De cette manière, nous pouvons répondre à quasi toutes les demandes. Vous devez savoir que le problème majeur que nous rencontrons est le manque de place pour accueillir tous les citoyens. C'est pourquoi nous avons chargé le service « Bâtiments - Logements » de trouver un bâtiment qui sera en mesure d'accueillir l'entièreté des services du département « Démographie ». Une fois dans ce nouveau bâtiment (ce qui est prévu début dans la première partie de 2020), nous mettrons un terme à la séparation physique entre les citoyens belges, européens et non-européens. Il n'y aura plus qu'un seul horaire avec des plages libres et d'autres réservées aux rendez-vous. Puisque ce déménagement se profile, nous procéderons en deux phases. Dès lors, dans un premier temps, nous aimerions lancer la phase ne concernant que le software et dans un second, installer le nouveau matériel dans le nouveau bâtiment. Nous avons soumis la question de la faisabilité de ce travail en deux phases au service technique de notre fournisseur.

D'ici peu, je l'espère vivement, les citoyens inscrits au registre d'attente ou des étrangers ne se rendront plus au « Bureau des Étrangers », européens ou non, mais bien au service « Population » de la commune d'Anderlecht. C'est là notre objectif stratégique.

F. BEN HADDOU dit qu'elle ne comprend pas la réponse de l'échevine car cela fait depuis des années que ce problème existe et c'est seulement maintenant que l'on s'attelle à régler le problème. Quand elle voit toutes les femmes faisant la file à 3h ou 4h du matin dehors, cela équivaut à de la violence faite à ces femmes-là. Elle ne comprend pas pourquoi pendant des années, le Collège a laissé faire ce système qu'elle estime discriminatoire.

Madame l'Échevine MIROIR rappelle à F. BEN HADDOU que les élections communales ont eu lieu au mois d'octobre, que le Collège a pris ses fonctions au mois de décembre, que le budget a été voté en avril, qu'il est seulement maintenant exécutoire et que le bon de commande est passé. Elle rappelle à F. BEN HADDOU qu'elle n'était auparavant pas Échevine de la « Démographie » et qu'elle n'avait donc pas ces responsabilités à cette époque-là.

F. BEN HADDOU félicite Madame l'Échevine MIROIR pour le travail qu'elle effectue maintenant.

Madame l'Échevine MIROIR dit avoir pris le problème à bras-le-corps et que maintenant tout commence à se mettre en place.

F. BEN HADDOU félicite pour cela Madame l'Échevine MIROIR mais pas sa majorité, ni celle d'avant.